

la  
cgt

Proche  
Solidaire  
Efficace

MAI 2023

# INFONEWS

NUMERO 36

LE MENSUEL DE LA CGT LA MONDIALE

## SOMMAIRE

P2 - REFORME  
DES RETRAITES

P3 - INFO MONS-EN-  
BAROEUL

P4 - INFOS  
GROUPE

P5 - INFOS  
GROUPE SUITE

P6 - CONGES  
MENSTRUEL

P7 - ET POURQUOI  
PAS VOUS ?

P8 - ELECTIONS  
2023 : ENCORE ?!

## 27 mai 1943 : 16 hommes écrivent l'histoire autour de Jean MOULIN

Il y a 80 ans, à Paris, est né le Conseil National de la Résistance (CNR). Jean MOULIN réalise le tour de force d'unir huit grands mouvements de résistance, la CGT, la CFTC et des partis politiques hostiles au régime de Vichy, autour d'un projet unitaire. Tous reconnaissent l'autorité du général DE GAULLE. Moins d'un mois plus tard, **Jean MOULIN sera arrêté à Lyon et mourra sous la torture sans jamais avoir parlé !**

Le CNR bâtit un programme politique qui sera pour partie mis en place à la libération avec, entre autres, la création de la sécurité sociale, la hausse des salaires ou la création des comités d'entreprise.

Entre décembre 1944 et octobre 1945, le Gouvernement provisoire est amené à prendre une série d'ordonnances allant dans le sens des mesures préconisées par le programme du CNR, dont notamment : 4 octobre 1945, ordonnance de base de la Sécurité sociale. Héritage de Monsieur Ambroise Croizat, responsable de la CGT puis ministre du Travail, se battit pour inventer et instituer le système de Sécurité sociale moderne.

Aujourd'hui encore, les salariés bénéficient de ces conquêtes que les gouvernements successifs tentent de rogner en asséchant, par exemple, les cotisations destinées à la Sécurité sociale.

**Non syndiqué, je  
peux voter  
pour la CGT?  
OUI, TU  
LE PEUX!**

La CGT La Mondiale est présente sur Facebook et LinkedIn !

Abonnez-vous à notre *newsletter* présente en page d'accueil de notre site : [lamondiale.reference-syndicale.fr](http://lamondiale.reference-syndicale.fr) !

POUR NOUS REJOINDRE : Ça se passe en ligne : [bulletin d'adhésion](#)

## Travailler plus longtemps et gagner moins ? Non



### et ce sera toujours non !

Dans le monde qui vient, la question de la retraite demeurera centrale. En effet, nous subissons depuis la fin des années 1980 une succession de réformes qui continuent à avoir pour conséquences de reculer l'âge de départ en retraite et de baisser le niveau des pensions. Aujourd'hui nous atteignons un point critique avec une réforme imposée par un président isolé et arrogant. Les réformes Balladur, Juppé, Fillon, Woerth, Hollande, Macron et les nombreux accords Agirc/Arrco (dénoncés par la CGT) ont eu pour effet cumulé de faire augmenter la durée de cotisation (de 37,5 à 43 annuités), d'augmenter l'âge de départ (de 60 à 64 ans) tout en baissant les pensions. La baisse du taux de remplacement et la désindexation des pensions liquidées (qui ne suivent plus ni les salaires ni les prix) font s'effondrer le niveau de vie moyen des retraités avec une baisse encore plus violente pour les ingénieurs, cadres, techniciens et agents de maîtrise. Il faudra travailler jusqu'à 65 ans pour ne pas subir une décote de 10 % pendant 3 ans sur la retraite complémentaire (qui représente 50 % pour les cadres et assimilés). Enfin, le recul de l'âge de départ sur cette période n'a pas montré son efficacité sur l'emploi des seniors, bien au contraire !

### Financement des retraites : le bras de fer capital / travail

En matière économique, les réformes successives n'ont pas résolu le soi-disant problème financier des retraites. Nous affirmons qu'au contraire, le système de retraites a besoin de plus de dépenses et de plus de solidarité. Solidarité entre générations, entre le public et le privé, entre cadres et non-cadres.

Chiffres du COR et de l'Agirc/Arrco à retrouver en détail sur [ugictcgt.fr/6juin](http://ugictcgt.fr/6juin)

Nous portons l'exigence d'une autre conception des retraites à rebours que celle imposée ces 40 dernières années, d'une durée toujours plus longue de vie au travail : un âge où chacun peut bénéficier d'une période de repos et de loisirs, relativement en bonne santé. Pour la CGT, c'est un départ à 60 ans (départs anticipés pour les métiers pénibles) avec 75 % du dernier revenu, la prise en compte des années d'études et aucune retraite inférieure à 2000 euros.

Loin d'être une utopie, c'est financièrement possible.

### Nous proposons de :

- Mettre à contribution les revenus du capital : 14 milliards d'euros ;
- Passer aux 32 heures hebdomadaires : 1,7 millions d'emplois créés soit 13,6 milliards d'euros de cotisations
- 100 000 recrutements dans l'hôpital pour répondre aux besoins : 1,5 milliards d'euros ;
- Supprimer les exonérations de cotisation de la branche vieillesse : 18,4 milliards d'euros ;
- Instaurer des cotisations retraite sur l'intéressement, la participation, l'épargne salariale et l'épargne retraite : 3 milliards d'euros ;
- Augmenter les salaires et le taux de cotisation retraite (+ 0,8 point apporterait 12 milliards d'euros (soit 8 euros mensuels part salariale et 12 euros part patronale pour un salaire de 2500 euros bruts) ;
- L'égalité salariale femmes-hommes pourrait générer 5,5 milliards d'euros de cotisations.

Alors, bien évidemment, non seulement nous ne passerons pas à autre chose, mais en plus Emmanuel Macron et ses ministres continueront à essayer les protestations d'une population écœurée par l'adoption aux forceps de cette réforme. Injuste pour tous et les femmes en particulier. Prochain rendez-vous dans la rue le 6 juin, l'avant-veille de la présentation du projet de loi déposé par le groupe LIOT, pour l'abrogation du report de l'âge de départ à 64 ans et pour l'adoption de nos propositions de financement !

**Mettons un terme au déni démocratique : soyons nombreux dans les manifestations !**

## Salle de sport de Mons : La CFDT confirme nos informations

Nous en parlions, dès le mois de mars, et vous avez pu lire la confirmation le mois suivant, dans l'information mensuelle de la CFDT La Mondiale qui confirme l'engagement de la direction générale de reprendre à son compte la salle de sport qu'elle destine à un autre usage. Cette fermeture est évidemment regrettable, car un nombre important de salariés y pratiquaient du sport. Nous annonçons environ 100 000 euros d'économies pour le CSE, qui n'aura plus en charge l'entretien du bâtiment. La CFDT La Mondiale est plus précise puisqu'elle parle de 130 000 euros qui n'ont pas pu être redistribués, ce qui a dû abasourdir le trésorier du CSE puisque semble-t-il, le montant que nous avançons l'avait surpris. Quoiqu'il en soit, peu importe les chiffres, nous demandons que les économies réalisées soient reversées aux salariés. Nous avons été entendus puisqu'une première mesure est déjà effective avec l'augmentation de la participation des abonnements sportifs. Pour le reste, on espère que les annonces n'arriveront pas juste avant les élections. Les salariés ne seraient pas dupes.



## Réfèrent harcèlement et comportements sexistes : l'affaire de tous !

Après ce clin d'œil à la com' de la CFDT La Mondiale, petit focus sur celle de Mars de la CFE-CGC où elle aborde les violences sur le lieu de travail et en particulier les comportements sexistes. Jusqu'à présent seules les organisations syndicales ont fait de la pédagogie et de la sensibilisation. Nous avons nous même, en octobre 2022, consacré deux pages sur le sujet. Et c'est dès novembre 2021 que nous rappelions le rôle fondamental du référent harcèlement nommé par le CSE LA MONDIALE : Sylvie DELAMARRE. Est-ce que c'est parce que notre collègue est issue des rangs de la CFDT que la CFE-CGC n'y fait pas allusion ? En tout cas, c'est ce qui certainement manqué dans leur article, c'est un rappel de son rôle transpartisan qu'elle accomplit avec sérieux et engagement ! Rappelons que suite à la saisine des référents harcèlements (Mondiale et AG2R), des sanctions allant jusqu'au licenciement ont été prises. Il y a quelques mois, la CFDT mettait elle aussi en avant sous forme d'interview le rôle du référent, sa neutralité, son obligation de confidentialité et son parcours de formation pour pouvoir accompagner les salariés qui la saisissent. Il était donc plus que temps que la direction s'y mette aussi car cela faisait un peu tâche dans ce qui doit être une lutte commune. Vous avez donc pu découvrir sur DECLIC les premières affichettes de sensibilisation décrivant des situations de sexisme ordinaire. Celle-ci se retrouveront dans les locaux du groupe. C'est un premier pas dans la lutte contre TOUTES les discriminations (racisme, grossophobie, ...) A ceux qui pensent qu'« on ne peut plus rien dire », nous les invitons à suivre les formations proposées par le groupe afin qu'ils comprennent qu'ils sont loin de la vérité. Votre regard doit changer !



**Le bien vivre ensemble et la lutte contre toutes les formes de harcèlement est l'affaire de tous !**

## Prairie fleurie de Mons : Bon pour l'environnement, bon pour nous !



Nous soutenons l'initiative prise depuis l'année dernière sur le site de Mons. En effet, les salariés du site ont pu voir apparaître une prairie fleurie dans la pelouse principale et des affichages sur la mise en place d'une nouvelle méthode de gestion des espaces verts. Loin d'être anodines, ces méthodes plus responsables contribuent au développement de la faune (particulièrement les insectes) et à l'installation d'oiseaux. Le déménagement du jardin partagé avait ému certain(e)s d'entre nous, au vu de la faible place accordée dans le nouvel espace. L'année dernière, pour le passage du tour de France la prairie avait été tondue. Espérons que cela ne sera pas le cas cette année en cas de passage d'un grand ponton sur le site ! Ces actions restent des gouttes d'eau dans la politique RSE du groupe. D'ailleurs, il serait souhaitable qu'un bilan du plan de sobriété et des engagements du groupe en ce sens reviennent devant les élus du CSE.

## AGENDA SOCIAL - INTERESSEMENT : La direction dans un accès de générosité ?

Sont apparues à l'agenda social, des réunions « négociation intéressement » à partir de fin mai 2023 pour les 2 GIE du groupe. Cette négociation est ouverte sur proposition de la direction, en vue de la signature d'un avenant aux accords signés en 2021 pour les années 2021, 2022, 2023, suite aux remontées des taux d'intérêt et à la baisse de la trajectoire de réduction des frais assurantiels coté GIE AG2R. La direction affirme que si on reste sur ces mêmes bases, l'intéressement sera largement diminué l'année prochaine, d'où une proposition d'avenant assez rapide pour s'assurer d'un abondement important. D'abord, on peut légitimement s'interroger sur la motivation réelle de la direction. Lors des NAO, si le montant de l'enveloppe était historique, il était loin de compenser l'inflation. On a donc du mal à comprendre cette soudaine mansuétude ! Si la démarche de la direction est sincère, c'est l'aveu qu'en terme d'image et de cohésion, le groupe est dans l'obligation de distribuer un intéressement conséquent. Nul doute que les négociateurs CFDT et CFE-CGC ont conscience de leur avantage et de leur force dans cette négociation. En tout cas, si la CGT pouvait négocier (il faut être représentatif), elle serait plus qu'exigeante sur la redistribution des richesses créées par les salariés !

### Aegide-Domitys : La fin d'une époque !

En décembre, le plus illustre des Mondialisto-AG2R quittait le groupe... pour raison de santé. Etat de santé qui s'est nettement amélioré, car après avoir finalisé juridiquement son départ « amiable », le voilà à la tête de la fondation de l'Université de Strasbourg et des hôpitaux Universitaires de Strasbourg. L'homme avait raison en prophétisant que l'Alsace lui allait bien. Force est de constater que l'usine à baffes continue de fonctionner à plein régime puisque les créateurs du groupe Aegide-Domitys, qui pensaient être tombé dans la marmite du succès, n'ont pas eu la potion magique pour rester le temps prévu à la tête de leur entreprise. Stupeur et sidération pour nos collègues qui s'épanchent allégrement sur les réseaux sociaux pour relever la fin d'une épopée humaine et familiale et qui dénonce des méthodes brutales. Le fait que le nouveau vient d'ICADE, une foncière immobilière, interroge sur l'orientation futur du groupe Aegide, dont la rentabilité va devoir être au rendez-vous à marche forcée. On peut aussi s'interroger sur la direction nouveau métier puisque qu'Aegide pourrait rapidement être guidée par la vue de la rentabilité financière comme beaucoup d'autres dans le groupe. Le sponsoring, s'il a un avenir, pourrait très bien intégrer la direction de la communication. L'avenir nous dira si nos soupçons sont fondés !

### Conforme, vous avez dit conforme, alors conformons tout !

Depuis quelques mois, la conformité se faufile partout dans le groupe. Le recrutement d'une directrice de la conformité donnait à penser que le groupe allait, enfin, se mettre dans les clous (Sapin 2 et autres normes assurantielles n'étaient jusqu'à présent pas vraiment une priorité prioritaire). On s'est donc dit à la CGT que c'était une bonne chose. Au vue du nombre de recrutements dans cette direction, on s'est dit que vraiment le groupe devait être en dessous de tout. Avec les changements réglementaires, il y a fort à parier que la conformité est désormais en tête des priorités afin de rattraper le retard ? Résultat, plus de boulot dans les services par effet de ricochet, mais sans recrutements supplémentaires !

### Un an au pouvoir : Rupture plutôt que transition !

Chacun a très vite compris que le directeur général, nommé il y a un peu plus d'un an, avait opté pour une rupture radicale plutôt qu'une transition en douceur. Avec un bilan contrasté entre une fuite de talents, des promesses de jours heureux en informatique ou l'amélioration miraculeuse des comptes coté AG2R, il est prématuré de tirer des conclusions définitives sur la méthode Bruno Angles, si ce n'est qu'elle bouscule.



## AGENDA SOCIAL : Négociation de l'accord CSE puis Protocole d'Accord Préélectoral.

L'agenda social, déjà chargé, est bousculé en cette année électorale. Tout d'abord, l'accord sur le CSE incarne un cadre de négociation sécurisé et adapté aux spécificités de l'entreprise et de ses acteurs (nombre d'élus, commissions, moyens, heures de délégations,...). La CGT LA MONDIALE ne participe pas à cette négociation et c'est bien dommage car les enjeux stratégiques des uns, ne répondent pas forcément aux besoins des salariés. Par exemple, à la CGT nous sommes favorables à la création de Représentant de Proximité (RP). C'est à dire des mandatés sur les petits sites afin de s'assurer que tout s'y passe correctement. Malgré cette valeur ajoutée évidente, d'autres organisations n'y sont pas favorables car elle sont moins implantées dans certains lieu. Coté CGT, nous pensons que peu importe l'étiquette syndicale du RP, l'essentiel est d'avoir une remontée des problématiques pour pouvoir les résoudre.



Comment par exemple lutter efficacement contre les problèmes de harcèlement s'ils ne remontent pas aux élus ? Trop d'entre vous ne savent pas à qui s'adresser et se sentent seuls en région. D'ailleurs souvent les RP AG2R sont sollicités par des salariés Mondialistes qui se trouvent démunis. Le besoin existe, il faut y répondre sans arrière pensée électoraliste !

Vient ensuite le **Protocole d'Accord Préélectoral** qui est le document indispensable pour l'organisation des élections des membres du CSE, l'instance représentative unique du personnel, obligatoire dans toutes les entreprises de plus de 11 salariés. C'est un accord préalable qui détaille le déroulement des élections professionnelles.

La CGT sera présente à la négociation ! Pour une fois que nous sommes invités, promis, on sera sage et poli. Pas d'esclandre même si on se souvient que lors des précédentes élections, cette négociation avait été perturbée car la CFDT ne voulait pas que la CGT y siège ! Raccompagné à la porte, nous étions revenu par la fenêtre la semaine suivante !

**Le protocole définit les dates des élections, les possibilités de communiquer durant cette période particulière...**

**Deux négociations essentielles donc, pour la démocratie en entreprise, que notre adversaire, la direction, tente de corseter au maximum pour ne pas donner de pouvoir aux compétiteurs syndicaux !**

## Congé menstruel : Fausse bonne idée ?



Après la mise en place d'un congé menstruel dans plusieurs entités française : entreprises, partis politiques, mairies. Un texte de loi pour pourrait être étudié dans les mois qui viennent par les députés ? Adopté il y a quelques mois en Espagne, pays précurseur sur le sujet en Europe et l'un des rares dans le monde à intégrer cette mesure dans sa législation (Japon, Indonésie, Zambie) ; plusieurs propositions de lois sont actuellement déposées par les parlementaires français afin de donner un cadre commun au monde du travail.

Un cadre législatif permet de soulager la prise de décision des entreprises sur des sujets bien souvent complexe voir tabou. Il y a plusieurs problématique à résoudre pour envisager sa mise en place : Respecter le secret médical, ne pas stigmatiser les femmes, lutter contre la discrimination à l'embauche, s'assurer d'un déroulement de carrière identique, supprimer les jours de carence quand ils existent... Des problématiques internes apparaîtraient : prime de présence Mondialiste, intéressement, prime de pouvoir d'achat, prime commerciale, rémunération variable...

Dans le cadre de la négociation égalité professionnelle, la proposition de la CGT AG2R était donc extrêmement intéressante : « Création d'une commission de réflexion en vue d'envisager la mise en place d'un congé menstruel à titre expérimental ». C'est évidemment très précautionneux comme intitulé de proposition, mais le sujet le mérite. En effet, lors de nos échanges avec la CGT AG2R nous avons abouti à des conclusions communes : Les hommes n'y connaissent pas grand-chose, les femmes qui n'ont pas de règles douloureuses ne se sentent pas légitime à se prononcer à contrario celles qui souffrent ont peur d'être stigmatisées... Le sujet est donc plus que complexe et il aurait été intéressant que le groupe commence à y réfléchir car, quoiqu'on en pense, il est tout simplement anormal de faire travailler des femmes qui sont en souffrance !

## CGT : Un effet Sophie BINET qui ne se dément pas !

Les sots Macronistes diront que grâce au président et sa réforme injuste des retraites, les syndicats reprennent des couleurs ! C'est aller vite en besogne. Débordées lors de l'épisode « gilets jaunes », les organisations syndicales et la CGT en particulier ont revu leur stratégie afin de recoller aux enjeux sociaux et sociétaux. Pas simple vu la caricature constante qui salie les adhérents et militants CGT à longueur de journaux. Il a donc fallu passer par la reconquête du terrain plutôt que de s'évertuer à passer dans les médias. Travail long mais qui trouve aujourd'hui sa récompense. La CGT a réaffirmé sa stratégie : Toujours d'abord installer un rapport de force face à l'employeur car on ne discute réellement que lorsqu'on parle d'égal à égal. L'objectif n'est pas d'être systématiquement en conflit mais de rappeler à l'employeur qu'il n'est rien sans les salariés qui contribuent à la création de richesse.

S'ajoute une nouvelle dynamique portée par un congrès de la CGT historique. La Cgt a ainsi gagné 30 000 nouvelles adhésions entre le début de la mobilisation contre la réforme des retraites et le 1er mai 2023. C'est trois fois plus que le volume de nouvelles adhésions réalisées en 2022 sur la même période. L'actuelle vague de syndicalisation à la CGT n'est pas une exception : toutes les organisations syndicales signalent une hausse des adhésions, preuve que l'individualisme qu'installe les employeurs (primes, variables,...) est vaincu par l'espoir du collectif. C'est l'unité et la responsabilité des organisations syndicales – face à l'irresponsabilité du pouvoir – qui crédibilisent nos luttes et notre rôle central. Les salarié·es rejoignent la CGT car ils et elles veulent participer, trouver des outils pour s'organiser et mobiliser leurs collègues.

Parmi les nouvelles adhésions, 30 % sont ingés, cadres ou techs. La CGT doit être à la hauteur de leur enthousiasme et se donner les moyens de les accueillir et de les organiser sur la base de leurs revendications spécifiques.

La CGT a bénéficié d'un effet boost à la suite de son congrès. L'organisation a su se remettre en question et a aussi, pour la première fois, désigné une femme à sa tête : Sophie Binet. Ce n'est pas le fruit du hasard. La Cgt s'illustre depuis des années pour son combat pour l'égalité femmes-hommes et contre les violences sexistes et sexuelles au travail et dans la vie.



**Cela fait plusieurs Infonews CGT LA MONDIALE que nous souhaitons vous intéresser aux élections professionnelles 2023 en en précisant les enjeux. Notre focus ce mois-ci nous vient de : « Vous parlez souvent des élections, à croire que vous ne pensez qu'à ça ».**

Tout d'abord, c'est une question de respect car, dans quelques mois, les organisations syndicales vont solliciter votre confiance en vous demandant de voter pour elle. Cette confiance se construit. Si un salarié n'est pas conscient de l'importance de son vote, c'est que les syndicats ont fauté en ne démontrant pas leur capacité à améliorer le quotidien de chacun. On obtient alors une abstention record qui affaiblit le combat syndical au profit de la direction.

De plus, la différence de moyen entre la CGT LA MONDIALE et les organisations syndicales représentatives nous oblige, comme la tortue dans la célèbre fable, à partir tôt. En effet, CFDT et CFE-CGC, avec 54 élus et 12 délégués syndicaux bénéficient de plus de 1000 heures mensuelles de délégation pour remplir leur rôle (préparation des dossiers, accompagnement des salariés...). La CGT n'en a que 25 par mois avec 1 élu et 1 représentante de section syndical (4h de délégation).

S'ajoute une subvention de la direction de 30 000€ que les deux syndicats représentatifs se partagent pour aller à votre rencontre, distribuer des goodies au couleur du syndicat... C'est 0€ pour la CGT.

Enfin, la possibilité d'organiser des assemblées générales (physique ou teams) pour échanger en direct avec vous est un avantage dont est exclu la CGT qui n'a pas le droit d'en faire.

La seule égalité est le droit pour chaque organisation syndicale de vous informer mensuellement. Avec 36 parutions coté CGT pour « 24 gazettes CFE-CGC » et 11 « Le mag' CFDT », nous pouvons légitimement être satisfait de notre engagement de longue date à vos côtés. Si vous portez votre vote sur les listes CGT, c'est l'assurance de plus de moyens pour mieux vous défendre.

**Alors les élections, oui, on y pense... et pas simplement en se rasant ou en se maquillant !**

Si vous souhaitez faire plus que voter CGT, alors rejoignez-nous, afin que nous puissions proposer des listes complètes, partout pour vous défendre, partout où vous êtes. Nous avons besoin d'hommes, de femmes, cadres, non cadres, commerciaux, managers...

Merci à ceux qui, suite à ces appels nous ont fait confiance en nous rejoignant.



# la cgt LA MONDIALE

Claire, manager, dit :



« *Je suis manager, mon salaire n'évolue pas, je fais du reporting à longueur de temps et dois imposer des objectifs impossibles à mes équipes sous-dimensionnées !* »

**LA CGT LA MONDIALE DIT :**

Revalorisons les managers et redonnons du sens au management !

ADHESION EN LIGNE



**Hélène STEIER**  
Représentante de Section  
Syndicale  
CGT LA MONDIALE



**Benjamin LEGRAND**  
Elu CGT La Mondiale  
suppléant au CSE



[cgt.lamondiale@gmail.com](mailto:cgt.lamondiale@gmail.com)